



Objectifs

- Connaître la législation, notamment en matière de responsabilité.
- Identifier les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage.



Public visé

Chef d'entreprise ou toute personne désignée par le chef d'entreprise (technicien, chef de chantier, personnel ayant à commander, vérifier et réceptionner un échafaudage). Toute personne ayant à réceptionner, c'est-à-dire prendre livraison d'un échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté correctement et s'il est en bon état)

Nota 1 : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification en

adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

Nota 2 : Les participants auront été formés au montage et démontage en amont de la formation

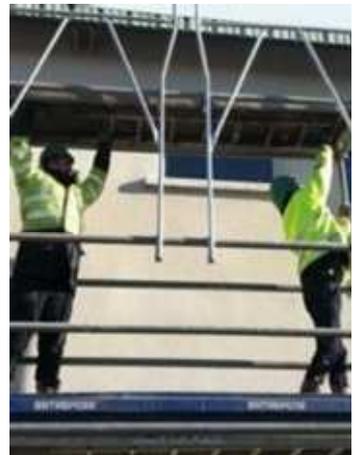
Mise en situation



Pré-requis

Le candidat devra maîtriser la compréhension de la langue française, savoir lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas). Savoir utiliser les règles de base de calcul.

Le pré-requis devra être validé par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription complétée.



Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



Durée

7 heures



Effectif

8 personnes



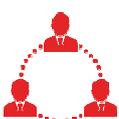
Tarif

500€ HT/stagiaire



Modalités et délais d'accès

Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.



Responsables

Responsable administrative : Laetitia DOZ

Responsable pédagogique : Agnès FLAMME



Contact

Tél : 04.30.96.50.30

Site web : contact@dfg30.fr



Dates des formations

Consultez notre planning de formation sur notre site web www.dfg30.fr





Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Formation en lien avec l'activité professionnelle. Les stagiaires seront amenés à développer leurs savoirs faire de manière pratique grâce à l'alternance entre les apports dispensés en salle et les mises en situation. Le formateur adaptera la formation (choix des mises en situation, études de cas et exemples cités) aux activités des stagiaires.
- **Moyens et outils utilisés** : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos) Echafaudages LAYHER avec notice d'utilisation en français ; espace dégagé pour la pratique, matériel de balisage ; aire de travail permettant la mise en œuvre des échafaudages et une aire de stockage du matériel.
- **Moyens humains** : Formateur titulaire d'une attestation de compétences relative à la formation échafaudage et /ou titulaire d'une expérience professionnelle significative.



Méthodes d'évaluation

Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.



Accessibilité

Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

Notre site est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de stationnement leur est réservée.



Actualisation

Il n'est pas précisé de durée de validité de la formation. L'article R4323-3 du Code du travail précise que : « La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte l'évolution de ces équipements ».



Documents

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire ou sera envoyé par mail. Un certificat de réalisation sera délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

PROGRAMME FORMATION ECHAFAUDAGES : RECEPTION, CONFORMITE, VERIFICATION

Cette formation ne peut pas être réalisée dans le cadre de l'habilitation CARSAT.

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer
 - Rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

**EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES SAVOIR-FAIRE
(En situation de travail)**